

ses en Nord-Pas-de-Calais. « Mais si nous sommes bien placés côté usages, c'est la région PACA qui est en pointe en terme d'offres de solutions », font remarquer ceux qui ont travaillé pour finaliser l'appel à projet. De telles complémentarités ne militeraient-elles pas pour un axe Nord-Sud et le développement de futures coopérations ?

## Un centre de référence RFID dans le Nord ?

L'appel à candidature pour le centre de référence RFID sur lequel la région est en compétition avec notamment le pôle de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées (SCS) implanté à Rousset (Pays d'Aix-en-Provence), associé au pôle Traçabilité pour répondre à cet appel à projet, n'est pas tout. 2008 sera en effet marquée par de nombreuses initiatives à un moment où « la Commission Européenne, sous la présidence française, devrait aborder la question de l'internet des objets dès septembre prochain », fait remarquer Patrick Gautier, DSI chez Bénédicte.

Il y aura notamment l'organisation du Forum international sur les technologies sans contact qui se déroulera à Lille Grand Palais les 11 et 12 juin prochains en prolongement du salon de la RFID organisé en novembre 2006 à la CCI de Lille. Cette manifestation nationale, organisée par les six pôles de compétitivité régionaux avec l'appui du pôle SCS et Minalogic, sera organisée chaque année en région. Nice devrait accueillir l'édition 2009.

Dans la foulée, devrait se mettre en place avec le soutien de la ville de Lille et de la CCI Grand Lille, le projet LMU dans la galerie commerciale d'Auchan V2 (voir encart). Un faisceau d'opportunités et de volontés affichées qui doit permettre au Nord-Pas-de-Calais de s'affirmer pleinement comme la région des nouvelles technologies de l'informa-



tion et de la communication. Les évolutions technologiques n'obèrent pas l'aspect éthique des choses. « Nous allons être auditionnés par la Commission Informatique et Liberté sur le développement de l'ensemble de nos projets », fait remarquer Patrick Brunier.

La Commission européenne vient quant à elle de lancer une consultation publique le 21 février dernier sur « une prochaine recommandation sur la RFID » entraînant notamment la satisfaction du BEUC. « Des informations sur vos habitudes et modes de consommation peuvent être collectées et fichées. Cela pose des risques quant à la protection de la vie privée et des autres droits fondamentaux des consommateurs », relève le Bureau européen de l'Union des consommateurs (BEUC) qui s'interroge également sur les effets de la santé ou l'environnement ainsi que sur les problèmes potentiels liés à la concurrence.

Le terreau est fertile et les atouts du Nord-Pas-de-Calais nombreux. Parmi les éléments décisifs : l'arrivée récente de l'INRIA dans le Nord-Pas-de-Calais, la présence de l'Institut d'électronique et de microélectronique du Nord (IEMN) dirigé par le professeur Alain Cappy, la création du futur centre européen des textiles innovants (CETI), Digiport ainsi que les six pôles de compétitivité implantés dans la région « qui ont permis de booster les initiatives par une meilleure mise en réseau entreprises-labos de recherche et universités », précise Françoise Grousson, responsable

du dossier au Conseil régional. « La création des pôles a permis une prise de conscience supplémentaire des entreprises sur l'ensemble de ces nouvelles technologies », conclut pour sa part David Simplot-Ryl.

Thierry BECQUERIAUX

Philippe Gautier, DSI de Bénédicte : « Dépasser la seule problématique de la traçabilité des objets ! »

Bénédicte, le numéro deux des sauces froides implanté à Seclin a testé un nouveau système de traçabilité de palettes voici quatre ans. Le projet va aujourd'hui bien au-delà et vise à doter le système d'information d'« une véritable architecture pilotée par l'évènement ».

« La RFID n'est qu'une problématique d'identification des objets parmi d'autres », explique Philippe Gautier, directeur des services informatiques chez Bénédicte. « Elle est puissante et prometteuse certes, mais aujourd'hui on a également la possibilité de publier des informations relatives à la traçabilité des objets sur internet à partir de la norme EPC Global en cours de standardisation sous l'égide de GS1 Monde(1) », souligne-t-il. Ce futur proche doit déterminer des standards qui permettront de retrouver des informations, soit intrinsèques à l'objet (comme les conditions d'utilisation, de fabrication...), ou des informations relatives au cycle de vie de l'objet. Voici quatre ans, Bénédicte a commencé à travailler sur les technologies englobées sous le standard EPC Global et réalisé un pilote en 2006 permettant de tester ce principe de traçabilité en réseaux. Outre Bénédicte, IBM, Entreprise Générale de Transport du Nord (EGTN) implantée à Santes ainsi que le prestataire logistique FM Logistique ont également participé à ce premier pilote. La première phase concernant la traçabilité s'est achevée en mars dernier. « A un moment de nos réflexions, nous nous sommes dits qu'il fallait dépasser le stade de l'implantation des technologies EPC Global si l'on voulait gérer et contrôler avec d'autres partenaires cette masse d'informations en boucle ouverte », précise Philippe Gautier. Bénédicte passe donc actuellement dans une deuxième phase : « celle de la structuration du système d'informations pour qu'il puisse absorber cette montée en charge et utiliser correctement la masse de données collectées. » Bénédicte devrait pouvoir présenter les premières applications en juillet 2008. « On devrait pouvoir injecter une dose d'intelligence artificielle dans nos systèmes de traitement de l'information », conclut Philippe Gautier. T.B.

(1) GS1 France (ex Gencod) est un organisme d'études et de standardisation créé en 1972. C'est une structure paritaire qui regroupe les industriels, les fournisseurs et les importateurs d'un côté et la distribution et les industries du service de l'autre. GS1 France regroupant plus de 30 000 entreprises adhérentes est le représentant français de l'organisation mondiale GS1Monde. Il assure le développement et la mise en œuvre des standards internationaux d'identification et d'échange électronique.

## Bientôt des vitrines intelligentes dans la galerie commerciale d'Auchan V2

Le projet est dans les cartons depuis longtemps. De retour de missions du Japon en mars 2007 puis de Corée en février 2008, le pôle Picom devrait lancer en juin prochain une expérience grandeur nature dans l'enceinte de la galerie commerciale V2 de Ville-neuve d'Ascq. Objectif du premier test en vraie grandeur du commerce ubiquitaire : communiquer avec les consommateurs à tout instant en utilisant tous les moyens permis par les nouvelles techniques de la communication (écrans tactiles, puces intelligentes, petits robots...). « L'informatique ubiquitaire permet de dispo-

ser d'un environnement informatique personnel à tout moment en correspondant avec son environnement immédiat. C'est une des applications de l'intelligence ambiante où l'informatique passe au second plan au profit de l'individu », explique David Simplot-Ryl. « Il s'agit de permettre aux enseignes commerciales d'entrer en communication avec les consommateurs à tout moment et quel que soit le média en leur proposant des offres marketing et de services », confie Patrick Brunier. Recevoir des informations en temps réel, télécharger des fiches techniques, essayer de façon virtuelle un costume exposé dans la vi-

trine. Mettre en œuvre l'ensemble des nouvelles technologies disponibles dans un rapport coût nature de services compétitifs et avec l'ergonomie la mieux adaptée. David Simplot vient de visiter la plateforme expérimentale du groupe Philips à Eindhoven (Hollande) sur le sujet : Epoustouffant ! Ce premier test qui va concerner de nombreuses enseignes franchisées du groupe Auchan (donc plus faciles à motiver) devrait se poursuivre en cas de succès dans le centre-ville de Lille. A ce moment-là, il faudra motiver l'ensemble des commerçants aux nouvelles technologies.

## Comment fonctionne une puce RFID ?

L'étiquette RFID combine une mémoire de grande capacité reliée à un circuit intégré pouvant aller jusqu'au microprocesseur. Cette étiquette dispose d'un dispositif de communication sans contact grâce à une antenne d'émission à distance reliée au microprocesseur et d'un mécanisme de production d'énergie par les réactions du bobinage de l'antenne lors de la traversée d'un champ électromagnétique qui dispense de l'utilisation de piles et assure un usage illimité.

Entre l'étiquette et le lecteur, le mécanisme de communication ressemble à celui d'un radar. En effet, l'onde électromagnétique envoyée par le lecteur rebondit sur l'antenne et revient au lecteur à la manière d'une onde radar.

L'onde de l'étiquette rebondit différemment si l'antenne de l'étiquette est ouverte ou fermée. C'est ainsi que l'on arrive à transmettre de l'information numérique de l'étiquette vers le lecteur.

